

d'Illfurth
(Ulrich),
meilleure connue jusqu'à
VONAND, garantie
AARAU pour condui-
gypse, briques, drains, etc.
pour le bétail, à 9 fr. les
100
VAILLAZ, à Romont.

ENDRE
mitte pieds de *Join* et re-
lité, à consommer sur place
GILLARD, entrepreneur, à
[741]

ENDRE
en ville, de gros et bons
e, à 11 fr. le cent. [119]

endre :
arrons, chez Grégoire
[120]

LOUER
vril prochain, 2 chambres
lement meublées et situées
li.
gasin Remy & Cie. [35]

LOUER
e, une jolie *boulangè-*
d'épicerie et *merce-*
au centre du village, avec
eau du journal. [96]


POUR VEAUX
plet et bon marché rempla-
e le lait naturel pour l'éle-
porcelets, agneaux, etc.
es le litre.
5, 10, 25 ET 50 KILOG.
0.65 LE KILOG.
BARRAS, à Bulle. [127]

ENDRE
bras tout neut, pouvant
eau du journal. [124]

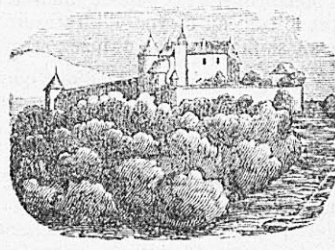
OUT ÉLOGE
EST SUPERFLU,
EN PRÉSENCE
s succès éclatants ob-
nus depuis plus de 25
s, dans le traitement de
QUITE, RHUMATISMES,
névralgies et Douleurs de lous
ture, avec le véritable
AIN-EXPPELLER
à L'ANCRE
est pourquoi nous nous
ornons à rappeler, que le
oduit authentique est
jours revêtu de la mar-
e «Ancre». Le Pain-
peller se vend dans la
upart des pharmacies.
e flacon 1 fr. et 2 frs.
F. AD. RICHTER & Cie.
ten (Suisse), Rudolstadt,
New-York, 310 Broadway,
Londres E.C.

OUER
bre meublée.
eau du journal. [643]

VETÉ!!!
T UNIVERSEL
iss-Stauffer
ent sans rival pour
objets cassés, soit verre,
e de table et de cuisine,
étal, corne, bois, papier,
etc., etc.
s de 65 cent. et 1 fr.
e district : Imprimerie de
enz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 6 mars 1891.

Nous sommes
un peuple de frères.



Aimons-nous!
Aidons-nous!

AU PEUPLE SUISSE!

Usant de leurs droits constitutionnels, un nombre important de pétitionnaires ont demandé la votation populaire sur la loi fédérale du 26 septembre 1890 concernant les fonctionnaires et employés fédéraux devenus incapables de remplir leurs fonctions.

Cette loi a été votée à la presque unanimité par les deux Conseils de la nation. Conservateurs et radicaux, démocrates et libéraux, catholiques et protestants, nos mandataires l'ont reconnue juste, nécessaire, de bonne administration.

Chers concitoyens, venez nombreux ratifier leur décision le 15 mars prochain en votant oui.

OUI

parce que cette loi permettra d'éloigner des services publics les fonctionnaires vieillis et usés.

OUI

parce qu'ainsi, les agents usés étant remplacés par des citoyens jeunes, actifs, intelligents, énergiques, les intérêts du public seront mieux servis.

OUI

Parce que cette loi n'assure pas la retraite à tout agent ayant rempli un certain nombre d'années de service, mais seulement au serviteur usé et sans fortune, qu'ainsi elle ne crée pas une classe de rentiers fédéraux dont on ne veut pas.

OUI

parce qu'en leur allouant une indemnité très inférieure au traitement qu'ils ont touché pendant leur temps de service, elle empêchera les vieux serviteurs de la Confédération de tomber à la charge des cantons et des communes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 48

LE SECRET DU DIAMANT

PAR
ÉLIE BERTHET

Sarah et Richard s'étaient pris l'un pour l'autre d'une affection peut-être réelle, mais à coup sûr fort peu gênante. La jeune courtière, émancipée à la suite de certaines mésintelligences avec sa famille, avait toujours montré un faible extraordinaire à l'égard de ce beau chenapan. Elle lui prodiguait le peu d'argent qu'elle gagnait, et quoiqu'ils véussent habituellement loin l'un de l'autre, elle exprimait souvent le désir qu'une circonstance favorable lui permit d'épouser son cousin Richard, ce qui ne pouvait arriver que lorsque, d'une manière quelconque, elle aurait fait une sorte de fortune.

On n'a pas oublié par quel procédé Sarah s'était impatronisée dans la maison Lecardeur; le cher cousin connaissait-il certaines particularités de cette situation; il n'importe guère; seulement, Sarah avait cru trouver depuis peu l'occasion qu'elle cherchait depuis longtemps.

On sait comment elle détermina Lecardeur à partir précipitamment pour l'étranger, en emportant l'objet précieux dont elle connaissait l'existence. Les craintes qu'elle avait

OUI

parce qu'elle ne grève pas le budget de manière à faire craindre de nouvelles charges, car, pour le personnel postal de toute la Suisse, qui comprend les trois quarts de la totalité des agents de la Confédération, la dépense, largement compensée par l'amélioration du service, serait à peine de 130,000 fr. par an.

OUI

parce que la grande majorité de ceux qui bénéficieront de cette loi ne sont pas des fonctionnaires largement payés, mais appartiennent à la classe sympathique et incontestablement méritante des petits employés à traitements trop modestes pour leur permettre d'économiser en vue des mauvais jours.

* * *

Chers concitoyens,

En Suisse, la solidarité n'est pas un vain mot. Nous voulons la justice, le progrès, la concorde. Nous sommes un peuple de frères. Dans la catastrophe de Zoug, dans celle de Ruti-Moos; toute la nation ouvre son cœur et sa main. Dans les désastres d'Albeuve, de Broc, de Gampel, les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, de Berne viennent les premiers au secours de leurs frères dans l'infortune. — Après le terrible cyclone qui ravage la vallée de Joux, c'est Lucerne, Fribourg, le Valais qui envoient à leurs frères du canton de Vaud leurs dons et l'expression de leur sympathie. — Aujourd'hui encore, repoussant toutes considérations de partis ou d'opinions religieuses, tous les enfants de la patrie suisse affirmeront leur solidarité dans le bien, en votant :

OUI

Un pour tous, tous pour un!

NOUVELLES SUISSES

Loi sur les pensions de retraite. — Mardi a paru à Genève un appel aux couleurs fédérales, signé par les députés aux Chambres, à l'exception de M. Pictet, et recommandant l'adoption de la loi sur les pensions de retraite.

Le *Journal du Jura* publie un appel dans le même sens signé par les conseillers nationaux du 10^e arrondissement.

Rachat des chemins de fer. — On annonce que le Conseil fédéral a autorisé les chefs de ses départements des chemins de fer et des finances à entrer en négociations avec un syndicat de banques allemandes et suisses pour l'achat par la Confédération de 40,000 actions du Central-Suisse. Il s'agirait d'un pas nouveau et important dans la voie de la pénétration progressive de la Confédération dans les compagnies de chemins de fer au moyen de l'achat d'actions.

Zurich. — M. Conrad Keller, professeur au Polytechnicum fédéral, le docteur bien connu du phylloxéra (titre que lui donne le *Landbote* de Winterthour), a pris un congé d'un an pour prendre part à une expédition étrangère dans les régions de l'est de l'Afrique encore inexplorées. Il sera chargé spécialement de la direction des recherches ethnologiques et concernant les sciences naturelles. Le docteur Keller s'embarquera dans une quinzaine de jours pour sa destination.

Berne. — Les radicaux du Mittelland bernois présentent M. Fluckiger, de Schwarzenburg, contre M. de Steiger, pour la succession au siège de M. Hauser.

— M. Stockmar vient de soumettre au Conseil d'Etat bernois une proposition tendant à demander au Grand Conseil l'allocation par l'Etat de Berne d'une subvention d'un million pour le percement du Simplon. Cette entreprise est considérée comme représentant un grand intérêt pour le canton de Berne.

Tessin. — Le colonel Künzli a reçu ordre de partir pour le Tessin, en vue des élections de dimanche.

lui donnaient presque aucun soin et, sous prétexte que sa sûreté l'exigeait, ils ne laissaient pas approcher de lui les gens de service.

C'était la veille seulement que Lecardeur, après la visite du médecin qui avait constaté toute la gravité du cas, s'était efforcé de se soustraire à ce despotisme, grâce à la connivence du garçon de l'hôtel. Il avait profité de l'absence de Sarah, qui visitait Bruxelles en compagnie de Richard, et il avait péniblement griffonné quelques mots à l'adresse d'Armand de Gerville; on a vu avec quelle rapidité Gerville s'était rendu à cet appel.

Richard, d'après ce que nous avons dit de lui, ne devait pas être bien redoutable, ni briller par la vigueur et le courage. Il avait l'aspect d'un beau garçon, de 25 ans environ, dont le complet de couleur voyante, acheté à la Belle Jardinière peu d'heures avant son départ de Paris, dessinait les élégantes proportions. Sa figure était régulière, bien qu'elle rappelât un peu trop les figures des gravures de mode; sa barbe et ses cheveux étaient peignés et pompadés avec un soin méticuleux. C'était le bellâtre fat et minaudier, avec je ne sais quelle pointe de gaminerie parisienne.

Il essaya pourtant de prendre un air digne et dit, en enfant sa voix, qui était naturellement aigre et gouailleuse :

— De quoi? de quoi?... Qui est-ce qui se permet de tarabuster notre cousine? Ah! mais... c'est que je suis là, moi! Néanmoins, quand il aperçut Armand, il baissa le ton et ajouta en se tournant vers Sarah :

— Et toi, ma chère, voyons... qu'as-tu à crier ainsi? — Ah! Richard, s'écria-t-elle, nous voilà bien récompensés de nos sacrifices! Je t'ai arraché à tes occupations, à ton

Vaud. — Un habitant de Chailly, pris d'un accès de mélancolie, s'est suicidé lundi dernier en se coupant le cou au moyen d'un rasoir. Le malheureux devait se marier dans quinze jours.

Valais. — A la suite d'une querelle entre deux habitants d'Ernen, l'un a tiré contre son antagoniste un coup de revolver et l'a tué net. Après ce triste exploit, il a pris la fuite.

Neuchâtel. — Le peuple de Neuchâtel a fêté dimanche l'anniversaire du 1^{er} mars. Des salves d'artillerie, des drapeaux aux monuments publics ont formé, comme d'habitude, dans les villes, la partie officielle de la fête. Le temps était radieux et les rues n'ont cessé d'être très animées toute la journée, et, sur les rives du lac comme à la montagne, les jeunes garçons s'en sont donné à cœur joie de tirer, qui du pistolet, qui des pétards. Le soir, les partis ont célébré l'anniversaire de la République par des banquets.

— Une commission fédérale, composée de MM. Höhn, directeur général des postes, et Fluckiger, ingénieur au département fédéral des travaux publics, s'est rendue à Neuchâtel pour conférer avec le conseil communal au sujet du nouvel hôtel des postes et des télégraphes qu'il est question de bâtir près du Port. On dit qu'un accord est intervenu au sujet du prix d'achat des terrains par la Confédération et que les Chambres fédérales seront nanties de la question dans leur session de fin mars.

Genève. — Dimanche dernier, dans un débit de boissons alcooliques, du village de M., un homme de 60 ans, Savoisien, au service du tenancier de l'établissement, fut mis au défi de boire un demi-litre d'absinthe par un consommateur qui offrit de le payer si le malheureux parvenait à le boire, comme il prétendait pouvoir le faire. Celui-ci, qui avait déjà bu du vin blanc et trois absinthes, accepta et absorba son demi-litre dans l'espace d'une demi-heure, disent les uns, de deux heures, disent les autres. L'enquête établira laquelle de ces deux assertions est la vraie.

Bientôt l'infortuné vieillard fut pris d'atroces souffrances. Le docteur appelé le lundi ne put que constater l'empoisonnement, et, dans la nuit de lundi à mardi, le malheureux expirait tué par l'absinthe.

Le département de justice et police poursuivra le cafetier sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Sur la demande de plusieurs tireurs de Paris et du Nord, le comité de direction du tir national français à Lyon a avancé de cinq jours l'ouverture du concours, pour pouvoir comprendre dans les douze journées de tir le mardi 14 juillet, jour de la Fête nationale : le concours aura donc lieu du samedi 11 au mercredi 22 juillet.

— A la Chambre, M. de Douville-Maillefeu a demandé la suppression des jeux de Monaco comme produisant des abus scandaleux.

M. Ribot a opposé à cette proposition la question de l'indépendance de la principauté de Monaco que la France doit respecter, sur quoi l'incident a été clos.

— Un dramatique accident vient de se produire à Chaource (Aube).

Les gardes de M. de Chandon de Briailles, étant en tournée de nuit autour de la maison forestière de la commune de Romilly-les-Vaudes pour surprendre des

cher Paris, pour que tu vinsses partager des fatigues qui sont au-dessus de mes forces, et sais-tu comment on nous traite ? On nous chasse, mon ami, on nous accable d'injures, on nous reproche le pain que nous mangeons, les précautions que nous avons prises pour mettre cet homme à l'abri de toutes les recherches !... Eh bien, nous allons partir ; l'honneur nous défend de rester davantage !

— Voyez-vous ça ? Moi, j'aurais voulu séjourner un peu à Bruxelles, que je ne connais pas... Ça forme, les voyages !... Nous partirons, pourvu que nous ayons de quoi !

— J'y pourvoierai, et nous allons prendre le premier train pour Paris.

— Ah ! bien alors, autant là-bas qu'ici.

Sarah commençait à s'apercevoir que l'attitude de son défenseur n'était guère de nature à intimider les deux associés. Elle frappa du pied avec impatience.

— Quel idiot ! murmura-t-elle.

— Comme elle faisait mine de sortir :

— Mademoiselle, lui dit Lecardeur qui, un sourire de mépris sur les lèvres, avait écouté cet entretien, vous avez dix minutes, vous et votre... parent, pour me rendre vos comptes et nous débarrasser de votre présence. Rapportez-moi les objets dont vous vous êtes emparée sans mon aveu. Surtout rendez-moi la cassette fermant à clef, dont j'étais porteur pendant le voyage, vous m'entendez ? Il faut que j'aie tout dans dix minutes, sinon...

— Il suffit. Moi aussi, j'ai hâte d'être débarrassée de vous... Mais vous entendrez encore parler de moi, je le suppose. Viens-tu, Richard ?

— Très volontiers... On ne s'amuse pas beaucoup ici.

braconniers, se rencontrèrent, vers 1 heure du matin, avec M. Chandon qui, lui-même, venait s'assurer du service de ses gardes.

Le garde Haillot, ne le reconnaissant pas, voulut l'arrêter. M. Chandon, croyant avoir affaire à des malfaiteurs, fit feu de son revolver. Haillot tomba mort, la poitrine traversée d'une balle. Il eut toutefois la force de crier : « Au secours ! »

Les autres gardes accoururent et une fusillade générale s'en suivit. M. Chandon reçut une balle dans l'aîne, l'autre à la cuisse. Le garde Edouard fut également blessé à la jambe.

— Un drame terrible s'est déroulé lundi matin, vers quatre heures, dans la ville de Marseille.

Le nommé Umello, âgé de vingt-quatre ans, sujet italien, ayant eu la veille une discussion avec un de ses camarades, le menaça d'un revolver. Des amis communs le désarmèrent. Furieux, Umello alla chez lui prendre un fusil, pour renouveler sa tentative. Sa mère, inquiète, le suivit au dehors, pour l'empêcher de faire un coup de tête. Mais lui, de plus en plus exaspéré, déchargea son arme sur elle et la tua net.

Attirés par le coup de feu, les compagnons de l'assassin accoururent et l'un d'eux reçut un coup de fusil dans le flanc. Il a expiré quelques heures après.

Lorsqu'on l'a arrêté, le parricide était au lit. Il n'a exprimé aucun regret.

— M. Ducrocq, notaire à Gonesse (Seine-et-Oise), vient de prendre la fuite en laissant un passif de 6 millions. Dans une lettre adressée au parquet de Seine-et-Oise, il dit qu'à la suite d'avances malheureuses il est obligé de quitter son étude et qu'il va se réfugier à Paris. On l'y a cherché inutilement.

Allemagne. — MM. Bebel, Liebknecht et d'autres chefs socialistes viennent d'entreprendre un voyage d'agitation dans la province. Les sociétés socialistes de chant, réunies sous le nom de « Fédération musicale des travailleurs », préparent pour le 18 mars, anniversaire de la Commune de Paris, une grande soirée musicale.

— D'après un journal allemand, on a arrêté dans une localité des environs de Friedrichshafen un Russe nommé Friska qui y logeait et qui est soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat du général Seliverstoff, à Paris.

Grèce. — Dans toute la Grèce et principalement dans la Thessalie, la neige est tombée en quantité énorme ; elle atteint en certains endroits une hauteur de 5 à 6 mètres. Des villages entiers sont ensevelis sous la neige et privés de toute communication.

Russie. — Un terrible accident de chemin de fer a eu lieu lundi sur la ligne de Szyseau-Wjassma. Un train de voyageurs a été tamponné près de la station de Wichinghose par un train de marchandises. Le personnel du train a été tué, ainsi que de nombreux voyageurs. Le nombre des tués et blessés grièvement est de 70.

L'accident a été occasionné par le mécanicien et le chauffeur du train de marchandises, lesquels dormaient sur leur machine.

Etats-Unis. — Le câble s'est rompu mercredi sur la ligne du tramway funiculaire de Whitwel et les voitures transportant des mineurs qui se rendaient à leur travail se sont précipitées au bas de la colline, s'écrasant les uns sur les autres. Dix voyageurs ont été tués, sept ont été mortellement blessés et un grand nombre plus ou moins contusionnés.

Chili. — Suivant des avis du Chili, quatre bataillons de troupes gouvernementales de Pisagua ont

Et ils franchirent précipitamment la porte de communication, qui se referma derrière eux.

A peine eurent-ils disparu que Lecardeur se redressa avec effort.

— Gerville, dit-il, veillez sur le corridor voisin... Il y a, de ce côté, une autre sortie par laquelle ils pourraient nous brûler la politesse, avant d'avoir reçu leur congé définitif... Ils sont capables d'un coup de traître.

— Nous verrons bien, dit Armand.

Et il alla se poster à l'entrée du corridor.

Du reste, les dix minutes n'étaient pas écoulées, que M. et Mme Richard, elle, chaussée et en toilette de ville, le chapeau sur la tête, lui, dans le même costume (il n'en avait qu'un), mais avec un chapeau mou posé sur l'oreille, rentrèrent dans la chambre.

Sarah déposa sur le coin du lit une petite valise à moitié vide et dit sèchement :

— Voici ce que j'avais en garde, monsieur... D'abord votre argent, ce qui en manque a été dépensé pour vous et à cause de vous... Puis, votre linge... Enfin, ajouta-t-elle en lui présentant un sac en maroquin, qui était muni d'une courroie, afin qu'on pût le porter en sautoir, voici cette sacoche, dont vous faites tant de bruit, et qui contient je ne sais trop quoi.

Georges Lecardeur, assis sur son lit, saisit avidement la sacoche.

— Et la clef, demanda-t-il, où est-elle ?

— Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais vue... C'est vous qui devez l'avoir... cherchez.

— Mais je ne l'ai pas non plus. Se serait-elle perdue ?

fusillé leurs officiers et se sont déclarés pour la révolution.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 4 mars 1891. — On autorise la commune de Gletterens à faire une coupe extraordinaire de bois, celle de Murist à lever un impôt et celle de Gletterens à contracter un emprunt hypothécaire et à percevoir un impôt.

M. l'abbé Rodolphe Bochud, rév. curé à Neirivue, est nommé membre de la commission d'école de Neirivue et M. Zangerling, rév. curé à Cormondes, est nommé membre de la Commission d'école de Cormondes et de Cordast.

— M. Berguin, Xavier, tit., est confirmé dans ses fonctions de copiste au bureau de la Chancellerie.

— On nomme :

M^{lle} Roulin, Ernestine, de Treyvaux, institutrice à l'école des filles d'Avry-devant-Pont ;

M. Duding, Léon, huissier communal à Riaz, au poste de suppléant de l'officier d'état civil de l'arrondissement de Riaz.

Grand Conseil. — Après la clôture de la loi sur les poursuites, la proposition de revision est venue mardi devant le Grand Conseil. M. Biemann a exposé les desiderata principaux des motionnaires : remaniement des cercles électoraux, réduction du nombre des fonctionnaires judiciaires, même des membres du corps exécutif. Cette motion n'a pas eu le sort que la majorité paraissait vouloir lui réserver au premier abord, et, sur la proposition de M. Aebi, elle a été renvoyée au Conseil d'Etat, en invitant cette autorité à voir s'il y a lieu de procéder à une revision partielle.

M. le député Francey a déposé, à la dernière séance du Grand Conseil, la motion suivante :

« Le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à étudier s'il n'y aurait pas lieu de faire application de la faculté prévue à l'art. 210 du code des obligations, soit d'autoriser l'engagement du bétail sans déplacement du gage, moyennant une inscription dans un registre *ad hoc*. »

Apiculture. — Un cours d'apiculture sera donné cette année-ci à Tavel (canton de Fribourg).

En vue de favoriser l'élevage des abeilles dans le canton, la société allemande d'apiculture fera de nouveau ce printemps des achats en commun de ruches et d'essaims d'abeilles, à savoir :

a) Abeilles carniolaises pures de 17 à 22 fr. selon l'importance de la colonie et de la bâtisse, ainsi que le poids de la ruche. Cette race, remarquable par la douceur du caractère, est fort recommandable pour le renouvellement des abeilles du pays. 5 % de rabais.

b) Colonies italiennes d'élevage jusqu'à 25 fr. par ruche sans rabais.

Un apiculteur suisse est chargé sur place du choix et des achats, de sorte qu'on peut compter d'être servi avec soin. Les commandes peuvent être expédiées si on le désire à la station de poste ou de chemin de fer la plus rapprochée.

Les commandes de l'année dernière se sont élevées au chiffre de 110 essaims. L'arrivée des essaims a lieu vers la mi-avril. Les commandes sont reçues soit

L'aurais-je cachée quelque part pendant un de mes accès de fièvre ?

Sarah avait un air de tranquillité et de candeur, qui semblait exclure tout soupçon.

Lecardeur secoua la sacoche près de son oreille et entendit distinctement un corps, peu volumineux, mais dur, ballotter contre les parois intérieures d'une cassette. Rassuré, il fourra la sacoche sous ses couvertures et dit d'un ton de réflexion :

— Où donc aurais-je mis cette clef ?

— Cela vous regarde, reprit sèchement Sarah ; à présent que j'ai rendu mes comptes, adieu, monsieur... Vous vous êtes conduit indignement envers moi et, si vous deviez vivre encore longtemps, je trouverais bien moyen de me venger ; mais, que vous le sachiez ou non, le médecin affirme...

— Mademoiselle ! interrompit Armand de Gerville avec indignation.

— Ah ! vous faites le bon apôtre, vous, reprit la mégère en lui lançant un regard furieux : quand le diable sera mort, vous espérez en avoir la peau... Prenez garde ; ça ne vaut pas cher, la peau du diable ?

Armand dédaigna de répondre à ces injures ; Lecardeur, plus irascible, s'écria :

— Sauve-toi, serpent, ou je saute à bas de mon lit pour t'écraser.

— Pas la peine... on se sauve... Mais j'aurai ma revanche... Souvenez-vous, Georges, que j'aurai ma revanche !

(A suivre.)

par les sociétaires, soit qu'au 26 mars par M. J. ciété, à Galmis, près G

Médecine. — M. de publier sa thèse de Contribution à l'étude cinome de l'estomac. Ce ble a obtenu le prix de et sciences de Genève.

Ce brillant succès q des études médicales q terminer. A l'université remplir successivement natomie pathologique, médecin interne à la cl culté de médecine de jeune docteur qui de science d'une manière

Incendie. — Dan une maisonnette habi Châtelard, est devenue que le feu a été mis p de la maison dormait restés dans le feu sans éveiller à temps. L'immeuble détruit francs. Le mobilier n'a

G R U

Cercle des Arts prie de rappeler aux qu'une nouvelle soirée est organisée pour d avec plaisir que nous croissant des dames à

Conférence. — cer que M. le capitai nera prochainement à sur les Manœuvres troupes.

Fièvre aphteuse 1891, le Conseil d'Eta teuse dans plusieurs Gruyère et du Lac, e de la maladie, interdi a) Les foires et ma de bétail pour encl bétail et la circulation de 10 à 500 fr. d'am

Vevey-Bulle du 2 courant, le Con la Chiesaz a voté u le chemin de fer Veve soit construit sur la desserve ainsi la par du même chiffre sera de Blonay.

Accident. — L deux petits enfants, et une fille de dix, née de leur père, qui à la fontaine de la

CERCLE DES AR

DE BU

Dimanche soi

à 7 1/2 h

Soirée fe

1891

Beaux GROS

éca

Semoules et farine

Farines spéciales ro

Froment pays co

Moitié supérieur

Orges et avoi

Avoinnes blanche

Sous la Croix-B

Prix trè

Engrais

Dosage

Prix n

A l'Agence agricole

à Bulle.

par les sociétaires, soit par les non-sociétaires, jusqu'au 26 mars par M. J. Jungo, président de la société, à Galmis, près Guin. (Communiqué.)

Médecine. — M. Alfred Dupraz, de Rce, vient de publier sa thèse de docteur sous le titre de : *Contribution à l'étude anatomo-pathologique du carcinome de l'estomac.* Ce travail savant et remarquable a obtenu le prix de la Société auxiliaire des arts et sciences de Genève.

Ce brillant succès couronne dignement le cycle des études médicales que ce jeune médecin vient de terminer. A l'université, il a eu le rare bonheur de remplir successivement les fonctions d'assistant d'anatomie pathologique, enfin il a été admis comme médecin interne à la clinique chirurgicale de la Faculté de médecine de Genève. Nos félicitations au jeune docteur qui débute dans la carrière de la science d'une manière aussi distinguée.

Incendie. — Dans la nuit du 24 au 25 février, une maisonnette habitée par la famille Gobet, au Châtelard, est devenue la proie des flammes. On croit que le feu a été mis par le fourneau. Les habitants de la maison dormaient profondément et seraient restés dans le feu sans un voisin qui réussit à les éveiller à temps.

L'immeuble détruit n'était assuré que pour 300 francs. Le mobilier n'a pu être sauvé.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — On nous prie de rappeler aux membres de cette utile société qu'une nouvelle soirée familière des plus intéressantes est organisée pour dimanche soir, 8 courant. C'est avec plaisir que nous constatons le nombre toujours croissant des dames à ces récréations. X.

Conférence. — Nous avons le plaisir d'annoncer que M. le capitaine d'état-major Gottofrey donnera prochainement à Bulle une conférence publique sur les *Manœuvres du dernier rassemblement de troupes.*

Fièvre aphteuse. — Par arrêté du 2 mars 1891, le Conseil d'Etat, vu l'existence de la fièvre aphteuse dans plusieurs communes des districts de la Gruyère et du Lac, et pour empêcher l'importation de la maladie, interdit dans ces districts :

a) Les foires et marchés au bétail et tout concours de bétail pour enchères; b) le libre parcours du bétail et la circulation des chiens, le tout sous peine de 10 à 500 fr. d'amende ou de la prison équivalente.

Vevey-Bulle-Thoune. — Dans sa séance du 2 courant, le Conseil communal de St-Légier et la Chiésaz a voté une subvention de 50,000 fr. pour le chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune, à condition qu'il soit construit sur la rive gauche de la Veveyse et desserve ainsi la paroisse de Blonay. Une subvention du même chiffre sera votée par le Conseil communal de Blonay.

Accident. — Lundi soir, à Rueyres-Treyfayes, deux petits enfants, un garçon d'environ quatre ans et une fille de dix, profitèrent de l'absence momentanée de leur père, qui était allé chercher un seau d'eau à la fontaine de la maison voisine, pour s'emparer

d'une hache plantée sur un tronc, devant leur domicile. Quoique solidement fixé, l'objet fatal, que chacun voulait manier, put être arraché. La fillette, comprenant peut-être le danger de laisser un pareil instrument entre les mains de son jeune frère, voulut l'assujettir de nouveau. Pendant qu'elle soulevait la hache, le petit garçon tendit la main gauche sur le tronc. En retombant, l'instrument tranchant lui coupa net le premier doigt, et au trois quarts le second qui ne tenait plus que par un lambeau de peau; on croit cependant que l'amputation ne sera pas nécessaire.

Escroc. — Un négociant de Bulle a été dupé, dimanche, par un escroc qui s'est fait livrer un habillement complet pour le compte d'un habitant de la commune de Vuisternens-devant-Romont, dont il avait emprunté le nom.

Hannetons. — Nous aurons au printemps prochain l'apparition trisannuelle des hannetons.

CHRONIQUE AGRICOLE

Foires. — On a compté sur le champ de foire, à Yverdon, le 24 février : 250 vaches et génisses vendues de 350 à 550 fr.; 200 bœufs de 650 à 1200 fr. la paire; 700 porcs, les petits de 45 à 50 fr., et les gros de 130 à 140 fr. la paire. Cette foire, favorisée d'un temps magnifique a été généralement bonne. Les porcs se sont facilement écoulés.

VARIÉTÉS

Un drame à la côte,

par ELIE FRÉBAULT.

(Fin.)

Les hommes débarquent lentement la tête baissée sous la rafale de pluie et de vent qui reprend, brisés par cette lutte soutenue contre la mer, qui s'est terminée par de graves avaries au bateau et la mort d'un homme, tremblants et comme honteux de revenir quand l'autre est resté.

Des femmes s'approchent et passionnément les pressent dans leurs bras, pleurant sans bruit, n'osant pas être heureuses.

D'abord, la Marianne a chancelé sous le choc; maintenant la colère étouffe la douleur. Pourquoi donc reviennent-ils, les autres? Et brusquement jetant sa fille loin d'elle, s'élançant sur le second de la Sainte, étreint de ses deux mains la grosse chemise de laine et, ses yeux brûlant le visage du brave garçon, elle lui demande son homme, elle le veut!

— Ça n'est pas vrai, n'est-ce pas? ça n'est pas vrai? Ils ne l'ont pas laissé mourir comme ça tout seul?

Et dans le monstrueux égoïsme de la douleur humaine, toujours elle en revient à cette idée: Mais pourquoi donc sont-ils revenus les autres?

Ce n'est plus son homme qu'elle demande: c'est son corps, pour le voir une dernière fois, savoir si c'est bien vrai qu'il est mort, tenter de le rappeler à elle — le mettre en terre sainte au moins là-haut près de l'église, comme un chrétien; elle saurait qu'il est là, elle pourrait prier près de lui; mais resté à la mer — roulé par la vague, accroché aux pointes des rochers, et enfin... enfin... cet être si bon, si aimé, dont la rude beauté la rendait si fière, déchiqueté

par les crabes.... Ah! non, non, pas cela! c'est trop horrible!

Et dans un dernier paroxysme d'épouvante et de douleur, la malheureuse roulait inanimé sur le galet.

Deux jours après, l'armateur venait la trouver; son homme avait été un bon travailleur, un honnête garçon: il n'abandonnerait pas sa veuve et son enfant. Il lui promettait autant de commandes de filet qu'elle en pourrait faire; seulement il fallait être raisonnable, ne pas se tuer ou se rendre malade par le chagrin. Que deviendrait la petite? Elle voulait donc l'abandonner à la charité?

D'un élan sauvage, la jeune femme ramena sa fille sur sa poitrine; c'est bon, elle travaillera pour élever l'enfant!

Et comme les larmes brûlent les yeux, comme l'enfant de son homme ne doit manquer de rien, elle étouffe ses sanglots, et courageusement se met à remailler les filets ou à faire les chaluts qui un jour peut-être ramèneront avec le poisson brillant quelque épave du cher disparu!

Et voilà comment cette femme, qui n'a que trente ans, a des cheveux blancs, le teint émacié d'une vieille femme, le regard hébété d'une innocente où ne s'allume une lueur de tendresse qu'en regardant sa fille — une flamme de colère qu'en voyant la mer, cette grande ennemie sourde, qui a envahi tout son bonheur et toute son âme dans les replis diamantés de ses vagues.

Les pauvres gens n'ont pas le temps de pleurer; il faut vivre et faire vivre les petits.

Des larmes refoulées sont retombées en gouttes de plomb sur le cœur de Marianne et le broient d'une souffrance lourde; mais elle vivra tant que sa fille aura besoin d'elle. — Après! oh! après, elle pourra enfin aller dormir au petit cimetière sur la falaise.

La mer est belle à contempler du haut du petit cimetière de Grand-Champ, perché sur la falaise d'où l'on plane sur l'immensité.

Mercuriale du marché de Bulle du 5 mars 1891.

	De	à
Froment (Halle) les 100 kg.	20	50
Avoine »	18	50
Pommes de terre 20 litres	—	90
Œufs (le compte) 10 à 11	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	18
Beurre »	1	30
Fromage gras (détail) »	—	1
Fromage maigre »	—	50
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	75
Veau (poids vif) »	—	43
» (de boucherie) »	—	65
Mouton »	—	70
Porc gras (poids vif) »	—	53
Foin les 50 kg.	2	20
Regain »	3	—
Paille »	2	—
Foyard (3 stères = 1 moule)	28	—
Sapin »	20	—

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Soies couleurs de 1 fr. 50 à 12 fr. 55 par mètre — environ 2500 diff. qual. — expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [238]

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE

Dimanche soir, 8 courant, à 7 1/2 heures: Soirée familière. La Commission.

Beaux GROS SONS français. Semoules et farines mais diverses. Farines spéciales rondes très avantageuses. Froment pays comprimé 1^{re} qualité. Moitié supérieur. Orbes et avoines comprimées. Avoines blanches fourragères. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [772] Prix très réduits.

Engrais chimique. Dosage garanti. Prix modérés. A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [132]

Vente d'immeubles.

Mardi 10 mars prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge de Marsens, il sera exposé en vente en mises publiques, sous de favorables conditions de paiement, le domaine désigné sous les art. 68 à 80, 485 et 614 à 617 du cadastre de la commune de Marsens. Pour renseignements, s'adresser à J. GILLET, avocat, à Bulle. [140]

Vente juridique.

Mardi 17 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'auberge du village de Corbières environ mille pieds de foin et regain. Gumefens, le 5 mars 1891. A. GAUDERON, huissier. [136]

On demande un ouvrier scieur et cylindreur à la scie près de la fabrique, à La Roche. [134]

Articles de fromageries.

Assortiment complet. Peaux de caillets 1^{er} choix, présure liquide et en poudre, colorants, toiles à fromages, brassoires, tranche-cailles, baquets, barattes, ustensiles pour la vérification du lait, etc. A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [131]

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires. Thon au vin blanc. Alcool de Menthe américaine. Vermout bittré. — Vermout au quina. Bitter ordinaire et ferrugineux. Huile d'olives surfine. Feux de Bengale. — Cierges. Bons vins depuis 50 c. le litre. [231]

A LOUER. Une belle chambre meublée. S'adresser au bureau du journal. [643]

Avis très important.

Elévation des eaux. Les propriétaires possédant des sources situées plus bas que leurs bâtiments peuvent en élever une partie de l'eau à proximité de leur habitation avec des béliers hydrauliques. Pour tous renseignements, s'adresser à Célestin PUGIN, entrepreneur, à Marsens. [138]

La Cie du chemin de fer BULLE-ROMONT demande à acheter en bloc ou par parties

1800 pieux en chignons de sapin. S'adresser pour offres et renseignements à M. GORTRAU, ingénieur de la Compagnie, à Bulle. [133]

A louer: Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un appartement au second étage. [693]

Trottoirs publics.

Le conseil communal de Bulle met au concours la construction des trottoirs de la Grand'rue (côté de l'ombre), de la rue de la Promenade et du passage de l'Union.
Le cahier des charges dépose au Bureau de Ville, où les soumissions devront être adressées, sous plis cachetés, d'ici au **vendredi 13 mars prochain**, à 6 heures du soir. [116]
Le Secrétaire communal.

Mises d'immeubles.

Le **vendredi 13 mars prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du St-Georges, à Gruyères, il sera exposé en vente aux enchères publiques les immeubles désignés sous les art. 1234, 1235, 1215, 1216 et 1217 du cadastre de Gruyères, soit le Parc, pré de 6 poses environ, avec grange, écurie et remise, et l'auberge du St-Georges.
En cas d'insuccès des mises pour la vente, il sera procédé en même temps aux mises de la location desdits immeubles.
Bulle, le 20 février 1891.

Au nom de l'exposant :
P. FAVRE, notaire.

[108]

A VENDRE

en mises publiques, à l'auberge du Monton, à Avry-devant-Pont, **lundi 16 mars 1891**, dès 2 heures après midi, savoir :

1° Les droits d'investiture que le Crédit foncier fribourgeois, à Bulle, possède sur les immeubles ayant appartenu à feu Alexandre Progin et sis rière les communes d'Avry-devant-Pont et de Villars-d'Avry, consistant en un domaine d'environ 52 poses, avec habitation, granges, écuries, manège, etc., lieux dits : Sue-Pin, Le Vézuz, Les Gabriettes, Les Poses, Le verger En-la-Sauge, A la Perreyre, Derrey-la-Crey.
2° En cas d'insuccès de la vente desdits droits, ces immeubles seront exposés à bail, pour une durée de trois ans.
3° Le même jour, à la même heure, au même établissement à Avry-devant-Pont, il sera exposé à vendre les droits d'investiture que le Crédit foncier fribourgeois possède sur les art. 383na, 388c, 388bb, 379, 388a, 389, Pasquier-du-Bois et Sur-Charmont, comprenant habitation, grange, écurie, bûcher, pré de 4 3/4 poses et bois de 51 perches, le tout sis rière Avry-devant-Pont, ayant appartenu à Michel Bossens.
En cas d'insuccès, ces immeubles seront exposés à bail, par année.

4° Le même jour, dès 9 heures du matin, au Monton, à Avry-devant-Pont, il sera vendu en mises publiques, en bloc ou par lots, au gré des miseurs, environ 25,000 pieds de foin et regain.

Pour voir les immeubles et les fourrages, s'adresser aux locataires actuels des immeubles.

Pour le Crédit foncier :
A. DAVET, procureur.

[126]

Hôtel à vendre.

A vendre, pour cause de départ, l'hôtel du **Lion-d'Or**, à Bulle. Cet hôtel, entièrement réparé à neuf, avec un beau et grand café au rez-de-chaussée, est un des mieux placés de la ville. Les écuries et la grange en face de l'hôtel forment un bâtiment séparé. On céderait une partie du mobilier.

Entrée à volonté. Conditions de paiement avantageuses.

S'adresser à la propriétaire Mme Vve HAF-
TEN, à Bulle. [98]

Hôtel-pension à vendre.

On offre à vendre, dans une des plus jolies contrées de la Gruyère, un hôtel-pension avec jardin et verger, à proximité du chemin de fer et de la route cantonale, ainsi que du télé-
graphe et des postes.
Pour voir les immeubles et traiter, s'adres-
ser au notaire FAVRE, à Bulle. [41]

A VENDRE

Au milieu du village de Sâles, à proximité de la gare, un vaste bâtiment, complètement neuf, comprenant maison d'habitation, magasin, four et boulangerie.

S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [99]

Concours de travaux.

Les travaux de terrassement-maçonnerie, charpenterie-menuiserie, couverture-ferblanterie, gypserie-peinture, serrurerie et vitrerie concernant la construction d'une nouvelle **maison d'école à Broc** sont mis au concours. Les divers maîtres d'état intentionnés de soumissionner pour le tout ou pour l'un ou l'autre des parties ci-dessus peuvent prendre connaissance des plans, avant-métrés et cahier des charges au bureau de F. COR-
MINBEUF, architecte, à Bulle, d'ici jusqu'au 10 mars courant, à 6 heures du soir, date où toutes les soumissions devront être déposées. [125]

Pour anémiques
de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour dames de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du Véritable

Cognac Golliez ferrugineux

Les nombreux témoignages de professeurs, médecins, pharmaciens, de même que 16 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc.
Il est surtout précieux pour les tempéraments faibles et malades chez lesquels il fortifie l'organisme et lui donne une nouvelle vigueur.
Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

En raison de ses excellentes qualités le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 12 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.
Pour éviter les contrefaçons exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez de Fred. Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers. En Flacons de 2.50 et 5 fr.

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66]

Premier prix à toutes les expositions.

BITTER FERRUGINEUX
d'Aug.-F. DENNLER, Interlaken.

Les propriétés remarquables du Bitter stomacique d'Aug.-F. Dennler, d'un usage déjà si général, jointes aux vertus vivifiantes des principes ferrugineux, font de ce Bitter ferrugineux un remède inappréciable contre la maladie de notre siècle :

l'appauvrissement du sang.

Dans les diverses phases de ce mal, malheureusement si répandu, de même que pour la chlorose (les pâles couleurs), le manque de forces, le dépérissement, l'anémie, les premiers symptômes de consommation, les convalescences lentes, etc., on peut en toute confiance faire usage du Bitter ferrugineux Dennler.

Dépôts : Pharmacies RIETER; SUDAN; GAVIN, Bulle; LOUIS ROBADEY, pharmacien, Romont. [725]

Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 1er mars, avec ses étables, dont l'un l'étalon Emir, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à Vuisternens-dev.-Romont; les mercredis à Farvagny; les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Sensales.
Les saillies se feront au comptant.
Ecoffey, étalonniere, Tour-de-Trême. [137]

Dépuratif Golliez
ou
SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce purgatif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scorpuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des deux palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans toutes les pharmacies de Bulle et Fribourg; ROBADEY, à Romont. [739]

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Envoi contre espèces ou en remboursement.
Prix par boîte Fr. 1.50 et 3. —
— ou cherche des dépositaires —
— Seul représentant pour la Suisse. —
Ed. WIRZ,
65, Rue des Jardins 221a.

PHÉNIX
Pommade Phénix

A LOUER

Pour le mois d'avril prochain, 2 chambres contiguës confortablement meublées et situées au levant et au midi.
S'adresser au magasin Remy & Cie. [35]

Au magasin sous le St-Michel,
côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :

Un beau choix de **cotonne, toiles, étoffes** pour dames et messieurs, **chemises** en tous genres, **laines, cotons, chemises**, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un **solde de marchandises** en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.

Pauline Sallin. [55]

Plus de cheveux gris
par le **Brown's Capillaire** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur**, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [250]

A louer :

Pour le 1er juin, un joli **appartement** de 3 pièces, cuisine, cave et galetas.
S'adresser à l'hôtel de l'Écu, en ville. [130]

A VENDRE

Environ trente mille pieds de **foin et regain**, première qualité, à consommer sur place ou à distraire.
S'adresser à M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [741]

CHOCOLAT
Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
SEUL MODÈRE SE TROUVE PARTOUT

MEILLEURE
COMBINAISON D'ÉPARGNE

Obligations à primes du Crédit foncier de France, communales et foncières, emprunts 1853 et 1879, 6 tirages par an. Grandes primes : 100,000, 50,000, 40,000 fr., etc., etc. — Obligations de la ville de Paris et mandats de quote-part de l'Union des Banques, avec 44 tirages par an; primes : 440,000, 300,000 fr. — Pour souscrire, s'adresser à Fr. ROMANENS, représentant, à Marsens (Fribourg).
Timbre pour réponse. [117]

LACTINA Suisse PRÉPARÉE par A. PANGHAUD VEVEY

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG.

Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127]

TOUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans dans le traitement de **GOUTTE, RHUMATISMES, Neuralgies et Douleurs de toute nature**, avec le véritable

PAIN-EXPELLER à L'ANCRE

Expeller

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.

F. AD. RICHTER & Co.,
Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, London E.C.

A vendre :

4000 pieds de **carrons**, chez Grégoire JAQUET, à Vuadens. [120]

A louer :

Pour le 1er avril, un **logement** de trois pièces.
S'adresser à Jean MOURLEVAT, à Bulle. [186]

SUCRE DE MALT
DR. WANDER

NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Timbres-gaoutchou
Philippe JOLLET, typographe, Bulle.
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.